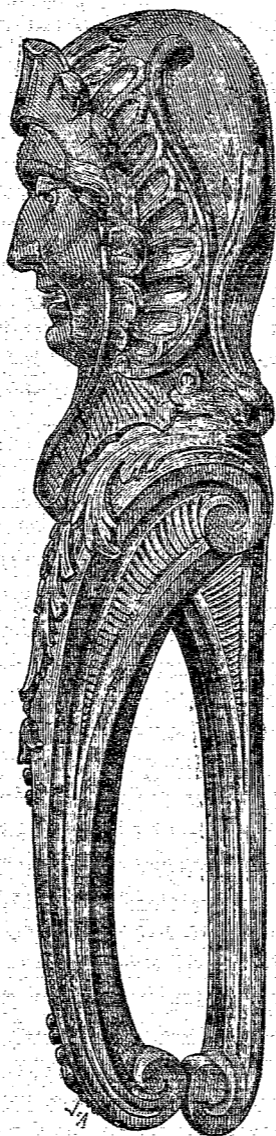


## LA CLAQUETTE DE LA MÈRE FOLLE.

Ce petit instrument est en bois et a de hauteur trente-quatre centimètres. On assure qu'en 1741 il appartenait à M. Parise, trésorier de France à Dijon. Il fait partie maintenant de la collection Jubinal, où nous avons puisé si souvent de curieux objets. Ce ne serait rien de moins qu'une des marottes de la Mère Folle. Nous avons donné <sup>(1)</sup> des détails sur la « compagnie de la Mère Folle, ou infanterie dijonnaise », qui a existé depuis la moitié du quatorzième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Cette singulière association parcourait en chantant les rues de Dijon, tous les ans, à l'époque des vendanges et pendant les trois derniers jours du carnaval. On lit dans une relation des fêtes qui eurent lieu en 1638, à l'occasion de la naissance du Dauphin (depuis Louis XIV), que



Claquette de la Mère Folle de Dijon, en bois; hauteur, 0<sup>m</sup>.34.  
Dessin d'Édouard Garnier.

l'infanterie dijonnaise parut, composée de plus de quatre cents hommes à cheval, « masqués en habits de diverses couleurs et faisant entendre des rimes bourguignonnes. »

Tous les membres de la société portaient un bonnet à deux pointes avec des sonnettes, et tenaient à la main des marottes (ou des claquettes) ornées d'une tête de Folie.

(1) Voy. t. VI, 1838, p. 363<sup>e</sup>. — Il y a une erreur de chiffres dans la Table de quarante années.